



# Délégués du Personnel

## Calvados – Manche – Orne

### Réponses orales aux réclamations du SNU-FSU 18 juin 2019

1. Bulletins de salaire : les agents ayant refusé le coffre électronique pour leur bulletin de salaire ont été surpris de recevoir leur BS à domicile. On nous parle à longueur de temps d'économie et il est procédé à des envois individuels au lieu d'un seul envoi sur site... Pourquoi ce changement. Cela va-t-il perdurer ?

Oui cela va perdurer. Il s'agit d'un processus national.

En Basse Normandie 985 agents ont refusé la dématérialisation, soit environ 40 %.

2. Le poste de REP diffusé à Alençon n'a pas eu de candidatures internes et nous avons appris qu'il va être diffusé à l'externe. Pour Argentan le poste de "REP avait été rediffusé et finalement quelqu'un de l'interne avait été recruté. Pourquoi ne pas faire la même chose sur Alençon ?

En outre une cohorte potentielle de REP de statut public est disponible suite à une sélection interne. Ne pourrait-on pas proposer aux lauréats de cette sélection interne le poste en question ?

La cohorte était vide et c'est la raison pour laquelle le poste est diffusé en externe.

3. Sur un site de la région, un temps de partage convivial organisé à l'occasion d'un départ a été proposé sur le temps du midi afin de ne pas perdre en productivité. S'agit-il d'une consigne régionale voire nationale ? Ces temps sont précieux surtout quand les conditions de travail sont dégradées. Le SNU-FSU demande l'arrêt de ces dérives productivistes qui n'ont de plus rien d'autre que des effets fâcheux sur la productivité.

L'organisation des moments conviviaux reste à la main de l'ELD. Les élus SNU FSU font remarquer que le motif évoqué n'est pas des plus judicieux dans le contexte actuel, ce que la direction reconnaît à demi-mots.

4. "Le thème du sport comme apport de bien-être", voilà ce que nous propose la directrice régionale qui se projette aussi sur une action sociétale de lutte contre des maladies ou de salut de la planète etc. De la bien-pensance très tendance en mode "dans le sens du vent pour faire de l'affichage" et qui permet de faire oublier les centaines de salariés de Pôle emploi en souffrance au travail. Le SNU-FSU propose une action sociétale d'entreprise "mieux vivre au travail" que l'on pourrait associer à "comment survivre aux injonctions paradoxales, au mensonge institutionnel et à la logique gestionnaire". Pourrait aussi s'organiser une conférence "J'ai un service QVT et malgré ça je dois refuser des demandes de ruptures conventionnelles devenues trop nombreuses" et pourquoi pas "le travail comme apport de bien-être". Merci de nous indiquer si la direction s'associe aux propositions du SNU-FSU et, le cas échéant, comment elle compte en assurer l'organisation ?

La direction est attentive à la QVT et met en place des actions, telles le télétravail, l'aménagement des locaux, etc...

Elle a souhaité proposer une initiative autour du sport aux agents volontaires. (Ouf, il n'y a pas d'obligation !).

La direction ne souhaite pas donner suite aux propositions du SNU FSU.

5. Si les recrutements à Pôle emploi se font à Bac+2, l'exigence du diplôme ne s'impose pas pour les CDD, ce qui n'est pas sans générer des situations incohérentes. Une collègue en CDD sur un poste GDD dans l'agglomération de Caen va bientôt se retrouver au chômage alors qu'un poste en CDI est disponible à proximité de son lieu de résidence. Poste qui reste non pourvu et rediffusé. La direction qui vante l'approche compétence et met de côté pour les autres l'aspect diplôme pourrait-elle envisager de s'appliquer ses propres principes selon les situations ? C'est la demande du SNU-FSU qui propose de mettre à l'étude la CDIsation de la collègue concernée.

Là encore, il s'agit d'un processus national, sans dérogation possible. Les candidats doivent avoir BAC + 2 et réussir les tests. Les élus SNU FSU font remarquer qu'il est incohérent que Pole-emploi prône l'approche compétences en ce qui concerne les demandeurs d'emploi et les entreprises et n'applique pas ce principe pour ses recrutements.

**La prochaine réunion DP aura lieu 16 juillet 2019 et la préparation le 9.**

**Vos Délégués-es du Personnel SNU pôle emploi FSU de Basse-Normandie :**  
**Sandrine DUSSAUT, Sandrine FONTANEL, Fabien LEMARCHAND, Franck**  
**MESSIDOR, Isabelle ROULAND, Isabelle SANCHEZ, Nuriyé YELKEN**